



LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

Août 2014 n°58

On veut du soleil ! Mais que font les syndicats.. ?

Compte-Rendu de la CAPL Mutations Inspecteurs 11/07/14

Déclaration liminaire lue par vos élu(e)s CGT à l'occasion de la CAPL mutations du 11 juillet 2014.

« La CGT Finances Publiques 71 déplore une fois de plus que beaucoup d'agents arrivent non postés dans le département soit la moitié.

Hors postes de Direction, un seul inspecteur dans chaque filière est ainsi directement affecté au plan national.

Cette pratique de la Direction Générale démontre une fois de plus sa volonté de précariser les conditions de travail de ses agents.

A l'heure où le Gouvernement entend — ou entendait — réunir une Conférence sociale réunissant les divers partenaires sociaux, celui-ci affiche clairement à travers son Administration, le mépris dans lequel il tient ses propres agents.

Il démontre son absence d'un réel souci de leur bien-être au travail malgré les effets d'annonce effectués à travers divers outils comme le DUERP.

Au niveau départemental, la CGT Finances Publiques 71 déplore un manque d'information et ne veut pas voir, dans l'absence de communication de son projet d'affectation locale des agents non

postés ou affectés en Direction, une volonté délibérée de la DDFIP 71 d'ignorer ses agents et leurs légitimes représentants que sont les organisations syndicales.

Soucieuse des intérêts de l'ensemble des agents de la DDFIP 71, la CGT Finances Publiques 71 demande que le projet d'affectation des cadres A non postés ou nommés à la Direction établi par la Direction soit communiqué aux organisations syndicales avant la CAPL en même temps que les autres documents préparatoires».

Réponse du président-DDFIP 71 :

Il revendique que les agents soient affectés ALD ou EDRA car *“ il y a plus de souplesse dans la gestion des personnels ”* !

Sur le fait de tenir plusieurs CAP en une journée, il évoque des problèmes de temps !

Quant à notre demande de communication des mesures de gestion, il précise qu'elles relèvent de sa *“ responsabilité et qu'elles n'ont pas vocation à être annoncées préalablement ”*... Ce qui n'empêche pas la CGT de réitérer la demande !

Lors de l'analyse et des débats sur le mouvement, le DDFIP précise qu'il n'envisage pas de fermer le poste de Verdun sur le Doubs...immédiatement car il attend l'évolution des intercommunalités en Bresse.

A l'issue de la séance, le président accède à la demande de communiquer les fiches de souhaits pour les agents ALD et EDRA. La mesure sera d'ailleurs d'application immédiate avec les mouvements C et B examinés lors des CAPL du 15 juillet 2014.

Vos élus CGT Finances Publiques qui ont siégé : Annick GUYENOT (titulaire) et Thomas GILLES (expert).

Action RESCAM Mâcon

Syndicats CGT des Finances, de l'ARS, de la DIRECCTE, de l'Education, de la DDPP, de la DDT de Saône et Loire

Courant avril 2014, et compte tenu du danger pesant sur notre RESTaurant de la Cité Administrative de Mâcon (RESCAM), les syndicats CGT des administrations qui ont accès au RESCAM se sont adressés à vous.

Nous avons rappelé la position de la CGT concernant les structures de restauration collective et l'importance que nous attachons à la pause méridienne pour les agents. Il vous était également proposé de remplir un questionnaire et de pouvoir ainsi exprimer vos attentes, idées et suggestions concernant le RESCAM.

Nous ne reviendrons pas ici sur notre argumentaire relatif à la restauration collective et à l'importance des Restaurants Inter Administratifs (RIA), thèmes que nous avons déjà largement développés.

Concernant notre questionnaire, le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas passé inaperçu, et qu'il a fait réagir et discuter. En cela, il a donc atteint son but. En plus des réponses écrites qui nous ont été retournées, et que nous détaillons plus loin, il a donné l'occasion aux militants CGT d'engager de nombreux échanges et discussions sur ce thème. **Vous êtes en effet plusieurs à nous avoir fait part, oralement, de vos inquiétudes sur l'avenir du RESCAM**, sur vos idées pour tenter d'améliorer la fréquentation,

sur ce qui est satisfaisant et ce qui pourrait être amélioré...

Nous vous proposons donc une analyse générale des réponses reçues.

*** Les réponses globales**

Nous avons reçu **58 réponses** (donc sans compter les nombreuses remarques et observations orales évoquées plus haut). Parmi les 58 personnes qui ont répondu, **39 mangent actuellement** au RESCAM et **19 n'y mangent pas**.

*** Les réponses des personnes ne mangeant pas au RESCAM**

Pour ces 19 personnes qui ne mangent pas actuellement au RESCAM, **5 n'y mangeaient pas avant** et **14 y mangeaient auparavant**. Les raisons pour lesquelles elles n'y mangent plus sont, dans l'ordre du nombre de réponses : le prix élevé du repas et de l'admission, la proximité du lieu d'habitation par rapport au travail, la volonté de déconnecter du travail (par le sport, la détente...), la qualité des repas en baisse...

Sur ces 19 réponses, **7 personnes retourneraient ponctuellement au RESCAM** si les prix étaient plus bas.

*** Les réponses des personnes mangeant au RESCAM**

Attention, les éléments qui suivent ne peuvent être considérés comme exhaustifs mais ont bien pour but de refléter la situation d'ensemble décrite par les questionnaires. Par exemple, certaines réponses très proches ont été regroupées, les réponses n'apparaissant qu'une seule fois n'ont pu être prises en compte etc...

On s'aperçoit toutefois, sans surprise, que ce qui ressort de l'analyse des questionnaires correspond globalement au contenu des discussions que nous avons avec les agents au sujet du RESCAM.

Pour les 39 personnes qui mangent actuellement au RESCAM, les principales remarques sont les suivantes :

- **les points forts** : repas bons, équilibrés et variés, cadre au bord de la Saône agréable, restaurant proche du lieu de travail, produits frais apprécié...

- **les points faibles** : prix élevé des repas et de l'admission, bruit, vétusté des locaux...

Les principales idées mises en avant dans les questionnaires pour tenter d'enrayer la baisse

de fréquentation sont les suivantes :

- faire baisser le prix global restant à charge de l'usager, en augmentant la participation employeur et en augmentant l'indice au-dessus duquel on ne touche plus la subvention ;

- ne pas pratiquer de repas "sauvages" dans les étages (mauvaises odeurs, bruit, manque d'hygiène...) ;

- informer les agents sur la qualité des repas, sur l'équilibre des repas et sur les risques de disparition du RESCAM ;

- favoriser financièrement les repas des invités des agents (qui sont trop chers) ;

- favoriser les repas à thèmes, les produits bio, régionaux.

L'ACTION DE LA CGT

La CGT considère, et c'est une idée que l'on retrouve dans bon nombre de réponses des personnes fréquentant le RESCAM, que la prestation est globalement de bonne qualité, avec des repas variés, équilibrés, et avec également la volonté de travailler des produits frais. C'est bien pour ça que nous souhaitons nous battre pour le maintien de cette structure permettant à chaque agent qui le souhaite d'avoir accès à un vrai repas durant la pose du temps de midi, ce qui constitue une revendication forte de la CGT.

Comme nous l'avions annoncé, le but de notre questionnaire n'était pas seulement de collecter les avis et le ressenti des agents, mais bien de construire une revendication commune et collective afin de créer les conditions permettant une meilleure fréquentation du RESCAM. Environ la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire se déclarent d'ailleurs prêtes à participer à des actions destinées à favoriser la fréquentation du RESCAM.

Et il y a urgence car, comme nous avons pu le voir lors de la dernière AG, la situation est critique, la baisse de fréquentation se poursuit. C'est l'existence même de l'association et le fonctionnement du restaurant qui sont en jeu.

Sur la base des réponses reçues, la CGT va donc rapidement **interpeller nos directions respectives en portant les deux idées qui se sont très majoritairement exprimées** : augmentation de la participation de l'employeur et demande de modification de l'indice au-delà duquel les agents

ne touchent plus de subvention pour leur repas.

Comme prévu, le lien sera également fait avec les salariés de la société prestataire, directement concernés par la situation, car **n'oublions pas que des emplois sont en jeu !**

MAIS RIEN NE POURRA SE FAIRE SANS VOUS ALORS PARTICIPONS MASSIVEMENT AUX MOBILISATIONS ET AUX INITIATIVES QUI SERONT MISES EN PLACE POUR RELANCER LA FREQUENTATION DU RESCAM

Mâcon, le 24 juillet 2014



L'actualité syndicale, elle est là :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/71/>

